



ART. 1 – Principes généraux

- A- Le Challenge « René Ferrié » rend hommage au joueur, qui avec 8 titres de Champion de France et un titre de Champion d'Europe, a marqué les 15 premières années du Bowling français.
- B- La challenge se dispute sur l'année civile. Un classement masculin et un classement féminin sont publiés sur le site fédéral avec une présentation contenant les résultats des douze derniers mois glissants appelé « HIT René Ferrié ».
- C- Son objectif majeur est de donner un classement national des joueuses et des joueurs indépendant des résultats ponctuels, en tenant compte de la performance relative du joueur et du niveau des épreuves. Seuls les licenciés FFBSQ participent au classement de chaque épreuve et apparaissent dans ce classement.
- D- L'article 2 indique le lien vers le calendrier fédéral qui liste toutes les compétitions qui attribuent des points pour le Challenge. Tout participant à une épreuve marque un nombre minimum de points (voir article 4 barèmes d'attribution des points).

ART. 2 – Calendrier des compétitions

- A- Les compétitions qui attribuent des points pour le Challenge sont indiquées sur le calendrier fédéral à l'adresse suivante : <http://www.ffbsq.org/#/page/1097>

ART. 3 – Règles d'attribution des points

- A- Pour chaque compétition un nombre d'étoile de une à sept est attribué.
- B- Le classement est fait sur la moyenne individuelle du joueur (exprimée avec 2 décimales) et les points sont attribués au prorata du nombre de parties effectuées par rapport au maximum. Le calcul est arrondi à l'entier inférieur avec un minimum de 1. Par exemple, si le 1er à la moyenne sur une compétition en doublette n'a fait que 8 parties sur les 14, il marquera les 8/14èmes des points attribués pour sa première place.
- C- Pour une compétition avec réentrée, ou toute compétition dont le nombre de lignes n'est pas strictement défini (qualification sur match d'opposition sur N lignes gagnantes) ; un nombre de parties minimales est déterminé selon un parcours type, (pour chaque compétition et ou tournoi), tout participant ayant atteint ce nombre seuil marquera 100 % des points acquis par son rang. Le calcul des points est arrondi à l'entier inférieur avec un minimum de 1.
- D- Pour les compétitions mixtes accordant un bonus aux féminines, le bonus est conservé pour les classements et pour le traitement des égalités.
- E- Pour les compétitions scratch-handicap, toutes les lignes effectuées dans la compétition sont prises en compte (dans le respect de l'art 5).

F- Le calcul de la moyenne et du rang de celle-ci dans la compétition se fait lors de l'intégration des Fichiers Alias, seuls les licenciés FFBSQ, Français ou étrangers, sont donc concernés. Les joueurs non licenciés FFBSQ ne sont pas inclus dans les classements.

G- ART. 4 – Barèmes d'attribution des points

Rang	★★★★ ★★★	★★★★ ★★	★★★ ★★	★★★ ★	★★ ★	★★	★
1	350	300	250	200	150	100	50
2	280	240	200	160	120	80	40
3	245	210	175	140	105	70	35
4	210	180	150	120	90	60	30
5	175	150	125	100	75	50	25
6	168	144	120	96	72	48	24
7	161	138	115	92	69	46	23
8	154	132	110	88	66	44	22
9	147	126	105	84	63	42	21
10	140	120	100	80	60	40	20
11	105	90	75	60	45	30	15
12	105	90	75	60	45	30	15
13	98	84	70	56	42	28	14
14	98	84	70	56	42	28	14
15	98	84	70	56	42	28	14
16	91	78	65	52	39	26	13
17	91	78	65	52	39	26	13
18	91	78	65	52	39	26	13
19	91	78	65	52	39	26	13
20	91	78	65	52	39	26	13
21	70	60	50	40	30	20	10
22	70	60	50	40	30	20	10
23	70	60	50	40	30	20	10
24	70	60	50	40	30	20	10
25	70	60	50	40	30	20	10
26	63	54	45	36	27	18	9
27	63	54	45	36	27	18	9
28	63	54	45	36	27	18	9
29	63	54	45	36	27	18	9
30	63	54	45	36	27	18	9
31	56	48	40	32	24	16	8
32	56	48	40	32	24	16	8
33	56	48	40	32	24	16	8
34	56	48	40	32	24	16	8
35	56	48	40	32	24	16	8

36	56	42	35	28	21	14	7
37	56	42	35	28	21	14	7
38	56	42	35	28	21	14	7
39	56	42	35	28	21	14	7
40	49	42	35	28	21	14	7
41	49	36	30	24	18	12	6
42	49	36	30	24	18	12	6
43	49	36	30	24	18	12	6
44	49	36	30	24	18	12	6
45	42	36	30	24	18	12	6
46	42	30	25	20	15	10	5
47	42	30	25	20	15	10	5
48	35	30	25	20	15	10	5
49	35	30	25	20	15	10	5
50	35	30	25	20	15	10	5
51 à 70	14	12	10	8	6	4	2
71 et plus	7	6	5	4	3	2	1

ART. 5 – Traitement des égalités

A- Le classement étant établi à la moyenne, plusieurs participants peuvent obtenir le même résultat, et donc le même rang, ils occuperont la même place, le classement se trouvant décalé d'autant de places que d'exæquo, toutefois, le nombre de points marqués reste proportionnel au nombre de lignes effectuées (Article 2.B).

ART. 6 – Classement général

- A- Seuls seront conservés les 12 meilleurs résultats en nombre de points obtenus.
- B- En cas d'égalité pour ce classement, les joueurs sont départagés par leur meilleur résultat en points, puis leur deuxième si nécessaire et ainsi de suite jusqu'à disparition de l'égalité.
- C- Toute réclamation concernant un classement par étape doit parvenir au CN Bowling dans les 15 jours suivant la parution des classements.
- D- Une remise officielle des trophées est organisée pour récompenser les lauréats du Challenge 2014.

BONNES BOULES ET BONNE SAISON 2014 !